

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : Septihol® Sterile
 Sterile Alcohol Solution
 Code du produit : 6248

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
 Réservé à un usage professionnel
 Utilisation de la substance/mélange : Nettoyant de surface dure

1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation
 P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis
 Numéro de téléphone pour information: 1-800-444-9009 (Service à la clientèle-Produits scientifiques)
 US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited
 IDA Business and Technology Park
 Tullamore
 County Offaly
 R35 X865
 Ireland.
 Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636
 Email: asksteris_msd@steris.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2 H225
 Eye Irrit. 2 H319
 STOT SE 3 H336

Texte complet des phrases H: voir section 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



CLP Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues, des surfaces chaudes, des étincelles. Ne pas fumer.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 P241 - Utiliser du matériel de ventilation, d'éclairage, électrique antidéflagrant
 P261 - Éviter de respirer les vapeurs, aérosols, brouillards

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans Conformer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|-------------|--|---------|---|
| Isopropanol | (n° CAS) 67-63-0 (Numéro CE) 200-661-7 (Numéro index) 603-117-00-0 | 40 - 70 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 |

Textes des phrases H: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| Premiers soins général | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation se développe. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. |
| Premiers soins après ingestion | : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Donner de l'eau ou du lait si la personne est consciente. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--|--|
| Symptômes/lésions après inhalation | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. |
| Symptômes/lésions après contact oculaire | : Provoque une irritation des yeux. larmolement. |
| Symptômes/lésions après ingestion | : L'ingestion peut causer des nausées et des vomissements. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Poudre sèche. Jet d'eau en aspersion. Mousses à base d'alcool. Dioxyde de carbone (CO ₂). |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------|---|
| Danger d'incendie | : Liquide et vapeurs très inflammables. |
| Danger d'explosion | : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Evacuer le personnel à l'abri des fumées. |
| Equipements de protection des pompiers | : Vêtement complet résistant au feu. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. porter un appareil de protection respiratoire à surpression, si la procédure de sécurité l'exige. |
| Autres informations | : La chaleur peut augmenter la pression, la rupture des conteneurs fermés, la propagation du feu et en augmentant les risques de brûlures et de blessures. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. |

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Cf. chapitre 8.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Les petits déversements peuvent être rincés avec de grandes quantités d'eau, les déversements plus importants doivent être collectés pour l'élimination. Empêcher de grandes quantités dans les égouts, cours d'eau ou les zones.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas vaporiser dans les yeux. Éviter la chaleur et le soleil direct.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Assurer une ventilation adéquate. Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau.
Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Matières incompatibles : Oxydants puissants.
Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'abri de la chaleur excessive. Eloigner toute source d'ignition. Ceux-ci peuvent entraîner des risques d'inflammabilité / explosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Isopropanol (67-63-0) | | |
|-----------------------|---------------------------------------|------------------------|
| France | VLE (mg/m ³) | 980 mg/m ³ |
| France | VLE (ppm) | 400 ppm |
| USA ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 200 ppm |
| USA ACGIH | ACGIH STEL (ppm) | 400 ppm |
| USA IDLH | US IDLH (ppm) | 2000 ppm (10% LEL) |
| USA NIOSH | NIOSH REL (TWA) (mg/m ³) | 980 mg/m ³ |
| USA NIOSH | NIOSH REL (TWA) (ppm) | 400 ppm |
| USA NIOSH | NIOSH REL (STEL) (mg/m ³) | 1225 mg/m ³ |
| USA NIOSH | NIOSH REL (STEL) (ppm) | 500 ppm |
| USA OSHA | OSHA PEL (TWA) (mg/m ³) | 980 mg/m ³ |

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| Isopropanol (67-63-0) | | |
|-----------------------|-------------------------------|------------------------|
| USA OSHA | OSHA PEL (TWA) (ppm) | 400 ppm |
| Royaume Uni | WEL TWA (mg/m ³) | 999 mg/m ³ |
| Royaume Uni | WEL TWA (ppm) | 400 ppm |
| Royaume Uni | WEL STEL (mg/m ³) | 1250 mg/m ³ |
| Royaume Uni | WEL STEL (ppm) | 500 ppm |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Ce qui suit pictogrammes représentent les exigences minimales pour les équipements de protection individuelle. Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Lunettes bien ajustables. Vêtements de protection. Gants.



Protection des mains : Porter des gants de protection. Gants de caoutchouc.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Porter des chaussures de sécurité.

Protection des voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|---|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Liquide incolore à basse température ou sous pression |
| Couleur | : Incolore |
| Odeur | : Odeur d'alcool |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : 21 °C Coupe fermée |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 0,87 Gravité Spécifique |
| Solubilité | : Eau: complètement soluble |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Log Kow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. L'exposition à la chaleur peut provoquer l'éclatement. Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. Hydrocarbures imbrûlés. Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| Septihol® Sterile | |
|---------------------------|---------------|
| DL50 orale rat | > 5000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat (ppm) | > 5000 ppm/1h |

| Isopropanol (67-63-0) | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| DL50 orale rat | 4396 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 12800 mg/kg |
| CL50 inhalation rat (ppm) | 16000 ppm (Temps d'exposition: 8 h) |
| ATE (voie orale) | 4396,000 mg/kg de poids corporel |
| ATE (voie cutanée) | 12800,000 mg/kg de poids corporel |

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Danger par aspiration | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Isopropanol (67-63-0) | |
|-----------------------|---|
| CL50 poisson 1 | 9640 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Pimephales promelas [flux]) |
| CE50 Daphnie 1 | 13299 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèce: Daphnia magna) |

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| Isopropanol (67-63-0) | |
|-------------------------------------|--|
| CE50 autres organismes aquatiques 1 | > 1000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Desmodesmus subspicatus) |
| CL50 poissons 2 | 11130 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Pimephales promelas [statique]) |
| CE50 autres organismes aquatiques 2 | > 1000 mg/l (Temps d'exposition: 72 h - Espèce: Desmodesmus subspicatus) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| Septihol® Sterile | |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Septihol® Sterile | |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

| Isopropanol (67-63-0) | |
|-----------------------|-----------------|
| Log Pow | 0,05 (à 25 ° C) |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible.

12.6. Autres effets néfastes

: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1219
N° UN (IATA) : 1219
N° UN (IMDG) : 1219

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOOL SOLUTION)
Description document de transport : UN 1219 ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOOL SOLUTION), 3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3
Classe (IATA) : 3
Classe (IMDG) : 3
Étiquettes de danger (ONU) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Rail / route: ADR/RID Classe: UN 1219, Isopropanol, 3, Liquide Inflammable, PG II, LTD QTY (Européen marqué 16 fl. once taille seulement).
Mer: (États-Unis et Canada): (16 fl. oz. et 32 fl. oz.) UN 1219, Isopropanol, 3, Liquide Inflammable, PG II, LTD QTY (1 gal.): UN 1219, Isopropanol, 3, Liquide Inflammable, PG II.
Air: Toutes les tailles de paquets non approuvés pour l'air.

Septihol® Sterile

Sterile Alcohol Solution

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 33
Code de classification (ONU) : F1
Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 601
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code de restriction concernant les tunnels : D/E
Quantités limitées (ADR) : 1L
Quantités exceptées (ADR) : E2
Code EAC : •2YE

14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible.

14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Cette préparation est classée comme dangereuse tel que défini par le Règlement des produits chimiques au Royaume-Uni (Information sur les risques et sur l'emballage de l'approvisionnement). Ces règlements mettent en œuvre un certain nombre de directives communautaires, y compris les substances dangereuses (67/548/CEE et modifications), les préparations dangereuses (1999/45/CE et ses amendements) et les fiches de données de sécurité (91/155/CEE et modification).

15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 01/19/2018
Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH:

| | |
|--------------|--|
| Eye Irrit. 2 | Catégorie 2 - Lésions oculaires graves/Irritation |
| Flam. Liq. 2 | Liquides inflammables Catégorie 2 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |

FDS UE (Annexe II REACH)

Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies